

- OUI**, je participe au renforcement du réseau informatique du collège de Notre-Dame des Oiseaux

Je fais un don de :

- | | | |
|--|-------|------|
| <input type="radio"/> 75 € | IR | IFI |
| soit après réductions fiscales* | 26€ | 19€ |
| <input type="radio"/> 300 € | | |
| soit après réductions fiscales* | 102€ | 75€ |
| <input type="radio"/> 600 € | | |
| soit après réductions fiscales * | 204€ | 150€ |
| <input type="radio"/> 1 500 € | | |
| soit après réductions fiscales* | 510€ | 375€ |
| <input type="radio"/> 3 000 € | | |
| soit après réductions fiscales* | 1020€ | 750€ |
| <input type="radio"/> Montant libre : | | € |

*Impôt sur le revenu : 66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Déduction de l'IFI ou de l'IS selon modalités au dos.

• Par chèque à l'ordre de :

Fondation Pierre Fourier – Alix Le Clerc
Je retourne ce coupon accompagné de mon chèque à :

Notre-Dame des Oiseaux

Monsieur Bonzom
12, rue Michel Ange
75016 Paris

• Par carte bancaire sur le site de l'établissement www.ndo.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Notre-Dame des Oiseaux. Elles sont destinées à la relation aux donateurs et aux tiers mandatés par Notre-Dame des Oiseaux à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement, en contactant M. Bonzom, chef d'Établissement : dpd@enseignement-catholique.fr. Ces données ne peuvent faire l'objet d'un échange avec d'autres organismes.

Notre-Dame des Oiseaux

Votre don à Notre-Dame des Oiseaux vous donne droit à une réduction d'impôt.

- **Impôt sur le revenu : 66%** du montant de votre don est déductible de votre impôt, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
- **Impôt sur la fortune immobilière : 75 %** du montant de votre don est déductible de votre impôt 2021 dans la limite de 50 000 €.
- **Impôt sur les sociétés :** nous contacter à secretariat@ndo.fr

Chaque don, quel qu'il soit, est important et bénéficie d'une réduction fiscale via la Fondation Pierre Fourier - Alix Le Clerc qui nous soutient et qui regroupe les établissements de notre Tutelle.



Notre-Dame des Oiseaux
12, rue Michel Ange - 75016 Paris